DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1304e réunion statutaire du lundi 11 janvier 2016

Tous contents de se retrouver pour les vœux

Pas moins de quarante-huit participants à la traditionnelle réunion d'échange de vœux, dont quatre invités au repas : Martine Arlabosse, d'une part, maire adjoint du quartier de Malo-les Bains accompagnée de Benjamin Prince, conseiller municipal de Dunkerque, également conseiller régional dans la nouvelle majorité, élue en décembre dernier (photo de gauche).

Il y avait en outre, le Dr Mehrez El Douaihy, chirurgien vasculaire à la clinique Villette, accompagné de son épouse Salma, infirmière ; ces derniers, proches de Catherine et Raymond-Guy Mattlinger, aimeraient intégrer le club Jean-Bart.

Au nom de la municipalité, Martine Arlabosse a remercié le club pour son invitation tout en le félicitant pour ses actions. Elle a notamment souhaité que l'on puisse « avancer ensemble pour le Malo qu'elle aime » et dont elle est d'ailleurs originaire.

Nos deux autres invités se sont présentés. Originaire du Liban qu'il a dû quitter pour mieux assurer l'avenir de ses (trois) enfants, le Dr El Douaihy (photo de droite) a d'abord fait ses études de médecine à Bruxelles avant de venir, l'été dernier, en France. Il travaille à la clinique Villette en tant que spécialiste des problèmes veineux, souvent héréditaires, et des problèmes artériels, souvent liés au diabète, au cholestérol ou au tabagisme, mais il n'intervient pas au niveau du cœur ni des poumons, spécialité à part. Son épouse qui l'assiste à la clinique, s'est déjà impliquée dans le Rotaract, émanation du Rotary club. Catherine a tenu à préciser que si le Liban compte 4 millions d'habitants (dont 30 % de catholiques), les Libanais sont au nombre de 11 millions dans le monde !

Dans les *starting blocks !*

Autant dire qu'ils sont prêts, ceux qui autour de Romain Bedu ont travaillé d'arrache-pied sur le projet de chapelle privée, prévue le jour de la bande de Malo, le dimanche 14 février 2016, rue Belle rade.

Un *power point* nous a d'ailleurs été présenté, résumant toute l'affaire et se terminant par un appel au peuple : c'est possible, ça pourrait peut-être même être rentable dès la première année mais, sans vous, sans nous, la chapelle n'est pas réalisable : inscrivez-vous vite !
S'inscrire donc pour la préparation de la salle, la veille et le matin du 14 février ; s'inscrire pour le jour même afin de gérer l'entrée autorisée sur réservation uniquement, pour faire fonctionner la pompe à bière, servir le champagne ; s'inscrire enfin pour le démontage et le rangement, le lendemain.
Romain Bédu et Marc Legros sont formels : il faut de l'aide et toutes les bonnes volontés sont bienvenues les 13, 14 et 15 février, telle est la condition du succès. On se contenterait cette année de couvrir les frais (qui ne sont pas négligeables) avant une montée en puissance espérée l'an prochain… Mais n'oublions pas l'état d'urgence qui a été décrété, ce qui oblige la municipalité d'installer des points de contrôle avant d'autoriser l'accès dans le cercle de sécurité. Martine Arlabosse est, heureusement, prête à travailler main dans la main avec nos représentants pour leur faciliter l'accès ; il suffira de lui téléphoner samedi soir pour que tout se passe bien.
Pour ce qui est des tarifs, l'équipe d'organisation s'est alignée sur ce que fait déjà, de son côté, Force 9 ; idem pour les invitations qu'il va falloir faire imprimer car rien ne passera par Internet, et tout se fera donc par courrier postal traditionnel afin d'éviter la falsification des *pass.*
Le local qui nous est alloué gratuitement par M. et Mme Stallen couvre 153 m2. Il est profond mais pas très large. A-t-on bien pensé à la sécurité ? Pas de toilettes ni d'eau mais de l'électricité. Gratuité aussi pour les pompes à bière et la tireuse, ainsi que pour le camion… Parmi les frais figurent les invitations, la décoration, les vigiles, la sono, les verres et coupes.

Quoi d'autre ?

Intervention de Marcel Duvin, président de la commission Actions sociales au sujet de la « triplette » financée par le club (3 970€, avant subventions). Cette action en faveur des non-voyants pourra être inscrite sur le tract à réaliser à l'occasion de la chapelle privée de Malo.
Quant aux 3 000€ destinés à la lutte contre le cancer, ils seront finalement versés au centre Oscar Lambret pour l'aménagement de locaux destinés à accueillir les parents d'enfants malades du cancer.
Un mot aussi sur le rallye du 12 juin à Leffrinckoucke dont les responsables sont instamment priés par le président à déposer … une invitation dans les assiettes des participants de l'interclubs du 9 mars prochain à la Villa blanche (avec quel conférencier ?)
C'est à la réunion « 1 + 1 » du 5 février qu'il faut aussi penser ; chacun ayant été invité hier à noter le nom d'un postulant en vue de la réception qui les rassemblera tous. Les jeunes sont particulièrement priés de faire un effort.
Pour le bowling prévu le 14 janvier au soir à Adinkerque, organisé par Gravelines-Energie, c'est l'annulation pure et simple : pas assez de participants.

N'étions-nous pas venus pour les vœux ?

En sa qualité de président 2015-2016, Olivier Farthouat a insisté sur la santé et l'épanouissement professionnel et personnel de chacun tout en s'inspirant des statuts du lionisme. Il a rappelé toute l'importance des liens d'amitié et de solidarité entre Lions appelés « à servir en toutes circonstance l'intérêt général ».

La galette des rois devait également être découpée, hier soir, et accompagnée de champagne, s'il vous plaît. La couronne de reine est revenue à Sylvaine Bédu ; celle de roi à Olivier Farthouat dont l'épouse Catherine n'est pas en reste : elle a pu arborer la broche des femmes de président, et le collier…

Un mot enfin sur le repas du jour qui sortait de l'ordinaire avec de la lotte et des crevettes sauvages à la citronnelle et au gingembre en entrée. Selle d'agneau rôtie au thym et à la crème d'ail ensuite. Galette des rois pour conclure.
N'oubliez pas la statutaire du lundi 25 janvier.

Jean-Claude GABANT

DE LEUGHENAER

Bulletin du Lions club Dunkerque Jean-Bart

1304e réunion statutaire du lundi 11 janvier 2016

Tous contents de se retrouver pour les vœux

Pas moins de quarante-huit participants à la traditionnelle réunion d'échange de vœux, dont quatre invités au repas : Martine Arlabosse, d'une part, maire adjoint du quartier de Malo-les Bains accompagnée de Benjamin Prince, conseiller municipal de Dunkerque, également conseiller régional dans la nouvelle majorité, élue en décembre dernier (photo de gauche).

Il y avait en outre, le Dr Mehrez El Douaihy, chirurgien vasculaire à la clinique Villette, accompagné de son épouse Salma, infirmière ; ces derniers, proches de Catherine et Raymond-Guy Mattlinger, aimeraient intégrer le club Jean-Bart.

Au nom de la municipalité, Martine Arlabosse a remercié le club pour son invitation tout en le félicitant pour ses actions. Elle a notamment souhaité que l'on puisse « avancer ensemble pour le Malo qu'elle aime » et dont elle est d'ailleurs originaire.

Nos deux autres invités se sont présentés. Originaire du Liban qu'il a dû quitter pour mieux assurer l'avenir de ses (trois) enfants, le Dr El Douaihy (photo de droite) a d'abord fait ses études de médecine à Bruxelles avant de venir, l'été dernier, en France. Il travaille à la clinique Villette en tant que spécialiste des problèmes veineux, souvent héréditaires, et des problèmes artériels, souvent liés au diabète, au cholestérol ou au tabagisme, mais il n'intervient pas au niveau du cœur ni des poumons, spécialité à part. Son épouse qui l'assiste à la clinique, s'est déjà impliquée dans le Rotaract, émanation du Rotary club. Catherine a tenu à préciser que si le Liban compte 4 millions d'habitants (dont 30 % de catholiques), les Libanais sont au nombre de 11 millions dans le monde !

Dans les *starting blocks !*

Autant dire qu'ils sont prêts, ceux qui autour de Romain Bedu ont travaillé d'arrache-pied sur le projet de chapelle privée, prévue le jour de la bande de Malo, le dimanche 14 février 2016, rue Belle rade.

Un *power point* nous a d'ailleurs été présenté, résumant toute l'affaire et se terminant par un appel au peuple : c'est possible, ça pourrait peut-être même être rentable dès la première année mais, sans vous, sans nous, la chapelle n'est pas réalisable : inscrivez-vous vite !
S'inscrire donc pour la préparation de la salle, la veille et le matin du 14 février ; s'inscrire pour le jour même afin de gérer l'entrée autorisée sur réservation uniquement, pour faire fonctionner la pompe à bière, servir le champagne ; s'inscrire enfin pour le démontage et le rangement, le lendemain.
Romain Bédu et Marc Legros sont formels : il faut de l'aide et toutes les bonnes volontés sont bienvenues les 13, 14 et 15 février, telle est la condition du succès. On se contenterait cette année de couvrir les frais (qui ne sont pas négligeables) avant une montée en puissance espérée l'an prochain… Mais n'oublions pas l'état d'urgence qui a été décrété, ce qui oblige la municipalité d'installer des points de contrôle avant d'autoriser l'accès dans le cercle de sécurité. Martine Arlabosse est, heureusement, prête à travailler main dans la main avec nos représentants pour leur faciliter l'accès ; il suffira de lui téléphoner samedi soir pour que tout se passe bien.
Pour ce qui est des tarifs, l'équipe d'organisation s'est alignée sur ce que fait déjà, de son côté, Force 9 ; idem pour les invitations qu'il va falloir faire imprimer car rien ne passera par Internet, et tout se fera donc par courrier postal traditionnel afin d'éviter la falsification des *pass.*
Le local qui nous est alloué gratuitement par M. et Mme Stallen couvre 153 m2. Il est profond mais pas très large. A-t-on bien pensé à la sécurité ? Pas de toilettes ni d'eau mais de l'électricité. Gratuité aussi pour les pompes à bière et la tireuse, ainsi que pour le camion… Parmi les frais figurent les invitations, la décoration, les vigiles, la sono, les verres et coupes.

Quoi d'autre ?

Intervention de Marcel Duvin, président de la commission Actions sociales au sujet de la « triplette » financée par le club (3 970€, avant subventions). Cette action en faveur des non-voyants pourra être inscrite sur le tract à réaliser à l'occasion de la chapelle privée de Malo.
Quant aux 3 000€ destinés à la lutte contre le cancer, ils seront finalement versés au centre Oscar Lambret pour l'aménagement de locaux destinés à accueillir les parents d'enfants malades du cancer.
Un mot aussi sur le rallye du 12 juin à Leffrinckoucke dont les responsables sont instamment priés par le président à déposer … une invitation dans les assiettes des participants de l'interclubs du 9 mars prochain à la Villa blanche (avec quel conférencier ?)
C'est à la réunion « 1 + 1 » du 5 février qu'il faut aussi penser ; chacun ayant été invité hier à noter le nom d'un postulant en vue de la réception qui les rassemblera tous. Les jeunes sont particulièrement priés de faire un effort.
Pour le bowling prévu le 14 janvier au soir à Adinkerque, organisé par Gravelines-Energie, c'est l'annulation pure et simple : pas assez de participants.

N'étions-nous pas venus pour les vœux ?

En sa qualité de président 2015-2016, Olivier Farthouat a insisté sur la santé et l'épanouissement professionnel et personnel de chacun tout en s'inspirant des statuts du lionisme. Il a rappelé toute l'importance des liens d'amitié et de solidarité entre Lions appelés « à servir en toutes circonstance l'intérêt général ».

La galette des rois devait également être découpée, hier soir, et accompagnée de champagne, s'il vous plaît. La couronne de reine est revenue à Sylvaine Bédu ; celle de roi à Olivier Farthouat dont l'épouse Catherine n'est pas en reste : elle a pu arborer la broche des femmes de président, et le collier…

Un mot enfin sur le repas du jour qui sortait de l'ordinaire avec de la lotte et des crevettes sauvages à la citronnelle et au gingembre en entrée. Selle d'agneau rôtie au thym et à la crème d'ail ensuite. Galette des rois pour conclure.
N'oubliez pas la statutaire du lundi 25 janvier.

Jean-Claude GABANT